



Casablanca, le 29 AVR 2025
Décision N° 32/25

D E C I S I O N

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT AUTONOME DE CONTROLE ET DE COORDINATION DES EXPORTATIONS

- Vu la loi n° 31-86 instituant l'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations, telle qu'elle que modifiée et complétée par la loi n°61-12 ;
- Vu le statut particulier du personnel de l'EACCE ;
- Vu l'organigramme de l'EACCE ;
- Vu la circulaire N° 07/2013 du 29 avril 2013, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité au sein des entreprises et établissements publics ;
- Vu la procédure de nomination aux postes de responsable à l'EACCE ;
- Vu la nécessité du service ;

D E C I D E

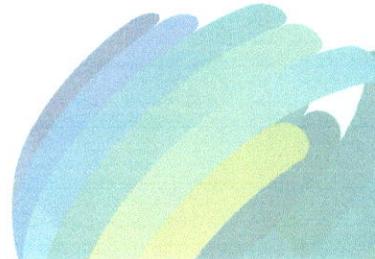
ARTICLE PREMIER : L'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations (EACCE) lance un appel à candidature en interne pour pourvoir le poste de directeur régional sud.

ARTICLE DEUX : Sont éligibles au poste de directeur régional, les agents disposant :

- soit diplôme reconnu équivalent donnant accès à l'échelle 17 du barème de recrutement à l'EACCE (échelle 11 de la Fonction Publique) avec 3 ans au moins en tant que Chef de Département ou Délégué principal ou Délégué à l'EACCE.
- soit ayant exercé une expérience totalisant 4 ans au moins en tant que Chef de Département ou Délégué Principal ou Délégué à l'EACCE ou Chef de division à la Fonction Publique ou poste équivalent dans un autre EEP ou dans le secteur privé dont l'appréciation du niveau hiérarchique du candidat relève de la Direction Générale.

ARTICLE TROIS : Les missions principales attribuées au poste de directeur régional sont comme suit :

- représenter la Direction Générale auprès de la profession locale et les représentations régionales des autres administrations ;
- appliquer la politique de l'EACCE en terme de contrôle, de coordination et de promotion des exportations ;



- organiser, encadrer et superviser le travail des inspecteurs, contrôleurs, laborantins et autres agents de la direction régionale ;
- suivre le maintien du respect des exigences régissant les unités agréées ;
- communiquer avec les opérateurs sur les aspects réglementaires, les exigences normatives et données sur les marchés ;
- assurer que le SMQ est bien mis en œuvre et applicable au sein de la direction régionale ;
- assurer au sein de la direction régionale la sensibilisation et le respect des exigences des clients et des exigences réglementaires et légales applicables ;

ARTICLE QUATRE : Les qualités requises pour le poste à pourvoir sont les suivantes :

- qualités managériales confirmées ;
- bonne communication écrite et orale ;
- esprit de synthèse et d'analyse ;
- rigueur et sens de l'organisation ;
- réactivité, Discrétion ;
- esprit relationnel ;
- esprit d'initiative.

ARTICLE CINQ : Le dossier de candidature au poste à pourvoir est constitué des éléments suivants :

- une demande de candidature portant avis de la hiérarchie, le cas échéant ;
- un curriculum vitae précisant les compétences du candidat (e), son parcours académique et professionnel, ainsi que les postes qu'il a occupés ;
- un plan d'action et une méthodologie de travail proposée par le candidat (e) pour le poste concerné (En trois exemplaires).

ARTICLE SIX : Les candidatures sont déposées ou envoyées au siège de l'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations, Département des Ressources Humaines, route d'El Jadida – Lissasfa, rond-point Azbane (proximité hôtel Zénith), Casablanca, ou à l'adresse électronique : recrutement2025@mfoodex.ma et ce au plus tard le **16 MAI 2025** .

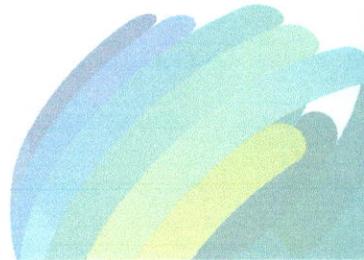
E.A.C.C.E
La Directrice Générale
Ghita EL GHORFI





LISTE DU CANDIDAT A CONVOQUER A L'ENTRETIEN POUR LE POSTE
DE DIRECTEUR REGIONAL SUD
LE 28 MAI 2025
DECISION N° 32/25 DU 29 AVRIL 2025

POSTE A POURVOIR	CANDIDAT CONVOQUE POUR L'ENTRETIEN
DIRECTION REGIONALE SUD	MONSIEUR ZERHOUNI Hicham





RESULTATS DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ETUDE DES
DOSSIERS ET DES ENTRETIENS DE SELECTION
AU POSTE DE DIRECTEUR REGIONAL SUD

- Vu la circulaire N° 07/2013 du 29 avril 2013 de Monsieur le Chef du Gouvernement, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité au sein des entreprises et établissements publics ;
- Vu la procédure de nomination aux postes de responsabilité à l'EACCE ;
- Vu la décision de Madame la Directrice Générale N° 32/25 du 29 avril 2025 ouvrant l'appel à candidature au poste de Directeur régional sud à l'EACCE ;
- Vu la décision N° 33/25 du 29 avril 2025 relative à la constitution de la commission de recrutement chargée de l'étude des dossiers et des entretiens de sélection au poste de Directeur régional sud à l'EACCE ;
- Vu le procès verbal de ladite commission ;

La commission de recrutement chargée de l'étude des dossiers et des entretiens de sélection a décidé et à l'unanimité de retenir la candidature de **Monsieur ZERHOUNI Hicham** pour le poste de Directeur régional sud à l'EACCE. 

E.A.C.C.E
La Directrice Générale
Ghita EL GHORFI

